

Justificatif généré le 12/10/2022

Support de parution :



Date de parution : 12/10/2022

Département : (92) Hauts-de-Seine

URL de l'annonce : www.actu-juridique.fr/a/635167

N° d'annonce : 635167

EUROVIA GESTION 34

Société en nom collectif au capital de 1.000 €

Siège social : 1973 boulevard de la Défense 92000 NANTERRE

789 959 467 R.C.S. Nanterre

Par assemblée générale extraordinaire du 7 octobre 2022, les associés ont :

– Décidé de changer la dénomination sociale qui devient /

VCSP RESEAUX FRANCE

et modifié corrélativement l'article 3 des statuts,

– Décidé de modifier l'objet social et de modifier corrélativement l'article 2 des statuts qui sera rédigé ainsi qu'il suit :

– « **ARTICLE 2 – Objet**

La société a pour objet, tant en France qu'à l'Etranger :

I. La recherche et l'amélioration du rendement de toute activité en relation avec les travaux de génie civil, réalisation et entretien de routes et toutes superstructures, exploitations de carrières, fabrication de produits et tous services de transports routiers.

A cet effet :

a) entreprendre toute étude ayant pour objectif :

– la mise au point de produits ou procédés nouveaux ou améliorés dans leur conception et/ou leur utilisation.

– la modernisation des techniques de travaux tant en ce qui concerne le matériel utilisé que les méthodes d'application.

A l'issue des études précitées, la société inscrira tout brevet et en poursuivra l'exploitation.

b) réaliser tous travaux de construction et d'entretien des routes toutes autres superstructures

Plus généralement, la Société pourra intervenir en des opérations de toute nature, financière commerciale, industrielles, mobilières ou immobilières, se rattachant directement ou

indirectement à l'objet précité ou pouvant favoriser la réalisation.

c) assurer :

– assistance technique en France et à l'Etranger.

II. L'entreprise directe ou indirecte, la recherche, l'étude et l'exécution de tous contrats ou marchés de travaux publics ou privés avec les administrations publiques, des sociétés civiles, ou commerciales ou des particuliers, y compris la construction de tous bâtiments publics, privés ou industriels.

III. L'extraction, le dragage, le traitement, la transformation, le transport, la mise en œuvre et la commercialisation de sables, graviers, roches, alluvions et de tous matériaux.

IV. L'étude, la fabrication, la transformation, le transport, la mise en œuvre et la commercialisation de tous produits, matières, ou mélanges chimiques d'origine naturelle ou industrielle ainsi que de tous matériaux et matériels nécessaires à la construction.

V. La prise de participation ou d'intérêts dans toutes sociétés, entreprises, groupements d'entreprises, associations, syndicats, ou autres par voie de fusion, apport, souscription, commandite, achat de titres ou droits sociaux, d'alliance ou d'association en participation ou de toute autre manière.

VI L'exploitation d'une ou plusieurs centrales d'enrobage.

VII. La fabrication, la livraison de produits pour la construction et le revêtement de routes, aérodromes et assimilés et plus spécialement de matériaux enrobés.

VIII. La fabrication, la vente, la livraison de matériaux enrobés et éventuellement leur mise en œuvre dans le cadre de son activité commerciale propre.

IX. L'étude et le contrôle de tous travaux publics et privés, y compris les bâtiments publics, privés ou industriels ; de tous aménagements industriels de quelque nature qu'ils soient ; l'établissement de tous projets, plans et devis.

X. La prise, l'acquisition et l'exploitation directe ou indirecte de tous brevets, marques, procédés ou autres titres de propriété intellectuelle, la concession de toutes licences.

XI. Toutes prestations de services, de conseil ou d'assistance au profit des filiales et autres sociétés du groupe, notamment dans les domaines administratif, comptable, financier, juridique, fiscal, audit, commercial, informatique, sûreté, cyber sécurité, assurances, achat, communication, technique, ressources humaines, formation, développement durable, matériel et investissement, recherche et développement, expertise, ingénierie, environnement.

XII. Et généralement, faire toutes opérations commerciales, industrielles, financières, mobilières ou immobilières, pouvant se rapporter, directement ou indirectement, ou être utiles à l'objet social, ou susceptibles d'en faciliter la réalisation.

Elle pourra agir, directement ou indirectement, pour son compte ou pour le compte de tiers e soit seule, soit en association, participation ou société, avec toutes autres sociétés ou

personnes et réaliser, directement ou indirectement, en France ou à l'étranger sous quelque forme que ce soit, les opérations rentrant dans son objet. »

- Pris acte de la démission de Monsieur Alain Ducouso de ses fonctions de gérant,
- Nommé en remplacement en qualité de co-gérants, pour une durée illimitée, Monsieur Romain BOUSSIN demeurant à NEUILLY SUR SEINE (92200) – 80 rue de Lonchamp et Monsieur Victor RIBEIRO demeurant RUEIL MALMAISON (92500) – 185 avenue Napoléon Bonaparte,
- Pris acte du changement de dénomination sociale de la société EUROVIA en VINCI CONSTRUCTION et modifié corrélativement les articles 6 et 7 des statuts.

Pour avis

Vérifier la validité de l'annonce

Code de vérification : aeJnEdTYo

<https://digitalisation.actulegales.fr/#aeJnEdTYo>

